

- ⊕ Bonne rentrée!
  - ⊕ Composition du Conseil exécutif 2016-2017
  - ⊕ Session d'étude : appel à tous
  - ⊕ Qualité de l'air intérieur au Centre administratif
  - ⊕ Projet de loi 105 modifiant la Loi sur l'Instruction Publique
  - ⊕ Documents divers à l'intention des membres
- 

## ⊕ **Bonne rentrée!**

En mon nom personnel et au nom de votre Conseil exécutif, j'aimerais vous souhaiter une année scolaire 2016-2017 à la hauteur de vos aspirations. À l'ACM, nous sommes très conscients des défis que vous aurez à relever en cette année scolaire où deviendront concrètes les compressions importantes opérées parmi les effectifs administratifs et en soutien aux établissements. Aussi, nous vous offrons notre écoute et nous tâcherons de vous apporter le soutien nécessaire pour que l'employeur soutienne à son tour votre action au quotidien. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos préoccupations et des enjeux que vous devrez confronter cette année : c'est grâce à l'expression de vos besoins que nous pouvons vous représenter effectivement.

## ⊕ **Composition du Conseil exécutif 2016-2017**

Comme suite aux élections tenues en juin dernier, lors de notre assemblée générale, nous vous présentons les membres qui composeront notre Conseil exécutif pour l'année 2016-2017 :

- *Conseillers :*
  - Julie Belhumeur, directrice en soutien aux gestionnaires des établissements, poursuivant son mandat pour une deuxième année
  - Anne Poirier, responsable du programme de rehaussement des pratiques d'entretien ménager et réélue pour un second mandat de deux ans
- *Secrétaire :*
  - Julie Dulude, agent d'administration au Bureau de la présidente, élue pour un premier mandat au Conseil exécutif
- *Trésorier :*
  - Krimo Azouaou, coordonnateur au Service des ressources financières, lequel poursuit un mandat de deux ans.

- *Vice-présidente, relations professionnelles :*
  - Tonia Di Guglielmo, directrice par intérim au Service des ressources financières, réélue pour un deuxième mandat
- *Vice-président, développement professionnel :*
  - Marc Croteau, coordonnateur au Service des technologies de l'information, poursuivant un mandat de deux ans.
- *Président :*
  - Daniel Martin, directeur par intérim, Service des technologies de l'information, poursuivant un troisième mandat de deux ans à ce poste.
- *Secrétaire administratif :*
  - Yvon Caty, retraité de la CSDM après avoir été, notamment, directeur de regroupement, responsable du Bureau des élections scolaires et président de l'ACM

Nous tenons sincèrement à remercier les officiers de votre Conseil Exécutif pour leur importante contribution à l'action de l'ACM. Ils représentent plusieurs secteurs d'activités de la CSDM, ceci nous permettant d'offrir à nos membres une posture qui tient compte de la diversité de leurs champs d'action. Soulignons à cet égard que nous disposons d'un poste vacant de conseiller au Conseil. Nous souhaitons pouvoir combler ce poste dès que possible, préférablement par un membre proche des activités en gestion des personnes. J'en appelle donc à la capacité de persuasion de nos membres pour qu'un cadre du SGPDC sollicite un poste au Conseil! Bien sûr, quiconque souhaiterait occuper un poste à l'exécutif est tout aussi le bienvenu.

#### ⊕ **Session d'étude : appel à tous**

Jeudi et vendredi prochain (8 et 9 septembre), les membres de votre Conseil exécutif se réuniront en session d'étude, pour définir les priorités de l'ACM pour l'année courante. D'ici là, c'est l'occasion idéale pour nous faire part des situations ou des enjeux pour lesquels vous pensez qu'une action de votre association serait souhaitable. Pour ce faire, adressez-vous directement à un des membres du Conseil ou utilisez l'adresse [acm@csdm.qc.ca](mailto:acm@csdm.qc.ca). Encore une fois, plus vous nous utilisez, plus nous sommes en mesure de vous représenter selon vos besoins.

#### ⊕ **Qualité de l'air intérieur au Centre administratif**

L'an passé, nous avons sollicité l'employeur en fonction de situations que vous avez portées à notre attention relativement à la qualité de l'air intérieur au Centre administratif de la CSDM et de son annexe. Aussi, nous avons eu l'assurance de la direction générale que les cadres auront un accès privilégié aux informations qui concernent ce dossier et ses corollaires. Comme c'est de votre santé que nous parlons, nous insistons pour que vous utilisiez les canaux de communication mis à votre disposition, notamment la possibilité d'interpeler directement le

cadre responsable du dossier au SRM, M. Guillaume Geoffroy, pour que vos préoccupations qui vous concernent directement ou qui concernent la gestion de vos équipes trouvent réponse. N'oubliez pas que votre association peut également intervenir pour toute situation pour laquelle vous auriez besoin de soutien.

## ⊕ **Projet de loi 105 modifiant la Loi sur l'instruction publique**


Vous savez probablement que certains pans du projet de loi 86 sur la gouvernance scolaire ont été repris par le Ministre Sébastien Proulx, lequel a déposé le projet de loi 105, que vous pouvez consulter en cliquant [ICI](#). Ce projet de loi fera l'objet d'audiences publiques les 21 et 22 septembre prochains. Les citoyens et groupes peuvent également émettre un avis ou un commentaire dans le cadre de ce processus (voir le site [suivant](#) pour plus d'information). L'ACM traitera ce dossier lors de sa session d'étude. Par ailleurs, nous joignons à ce communiqué le document d'analyse préparé par le Secrétariat général à l'intention des cadres de la CSDM. Nous aurons certainement l'occasion de vous entretenir davantage de ce sujet prochainement.

## ⊕ **Documents divers à l'intention des membres**

L'un des rôles de votre association est de diffuser des documents d'information ou de formation qui vous concernent. Dans le cas de documents publics, nous utilisons le site Web de l'ACM. Si vous suivez notre site, vous serez automatiquement avisé du dépôt de ces documents. Comme il y aura quelques ajouts cette semaine, ce sera pour vous l'occasion de visiter <http://acm.quebec> et de vous y inscrire!

Dans le cas de documents qui ne concernent que les membres de l'ACM, nous utilisons le courriel. Aussi, nous joignons à ce communiqué les planches de la présentation de M. Pierre Lainey, lors de notre colloque de mai dernier.

Au plaisir de vous voir en grand nombre lors de notre assemblée d'octobre,



Daniel Martin, président